



STOP

aux violences conjugales !

Vous êtes française/francophone, vous êtes victime ou vous connaissez une victime de violences conjugales ?

**NE RESTEZ PAS SEULE !
PARLEZ-EN.**


stopviolencesconjugalespaysbas@gmail.com

STOP aux Violences Conjugales !

Information et prévention pour les francophones des Pays-Bas.


En parler / Se faire aider

L'association **France victime** met à disposition un numéro joignable 24h/24 anonyme et gratuit : **116 006** (numéro joignable partout en Europe) ou + 33 1 80 52 33 76 partout dans le monde. [Site internet](#) 

Le groupe Facebook **Expats Nanas Séparées Divorcées** permet d'échanger avec d'autres victimes expatriées en toute sécurité (l'entrée dans le groupe est filtrée par les Administratrices). [Groupe Facebook](#) 

En parler

Veilig thuis "En sécurité chez Soi" : des professionnels vous informeront.

Numéro national, ANONYME et GRATUIT (anglais, néerlandais) : **0 800 2000** ou par chat directement sur le [site internet](#) 

Ecoute et orientation / accueil d'urgence : travailleurs sociaux, psychologues, juristes.


Votre médecin "Huis Arts" : interlocuteur privilégié soumis au secret professionnel, il pourra vous écouter et orienter vers les professionnels compétents (*psychologues, thérapeutes, mais aussi personnel hospitalier, travailleurs sociaux ou encore forces de l'ordre*).

Eloigner le danger


Police de proximité : numéro anonyme & gratuit 24/24 pour une urgence non vitale **0900 8844**. Se déplace si besoin.

Conseils juridiques

Le **Juridisch Loket "Conseils juridiques"** : consultations GRATUITES sur les aspects du quotidien (professionnel, privé, familial...) par téléphone **0 900 8020** (0,10€/min) ou par mail via le [site internet](#) 

Possibilité d'être reçue sans rdv dans les 30 permanences nationales. Pour les horaires d'ouverture, consultez le [site internet](#) 

Le Vrouwenrechtswinkel "Maison du Droit & de la Femme" : conseils juridiques GRATUITS par des femmes pour des femmes. Consultations uniquement sur :



Amsterdam - [site internet](#) 

Nijmegen - [site internet](#) 

Maastricht - [site internet](#) 

Les **Services Consulaires** attachés à votre nationalité. Par exemple, si vous êtes française:

Service Social du Consulat de France : numéro **020 530 696** (urgence : 0031 6 51596948)

Les conseillers consulaires (vous trouverez toutes les informations sur la [page facebook](#)  ou le [site internet](#)  du consulat.

En cas d'urgence

Contactez le **122**, la plateforme téléphonique 24/24H qui évalue et oriente vers le service approprié (pompiers, police, Samu)

**Association Stop aux Violences Conjugales (STOP Huiselijk Geweld),
information et prévention pour les francophones des Pays-Bas**

Vous souhaitez devenir bénévole ? Contactez-nous au stopviolencesconjugalespaysbas@gmail.com